



LS 24-01-002

AIR FRANCE
Directeur des Ressources Humaines AF
M. Patrice Tizon
45, rue de Paris
95 747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 9 janvier 2024

Monsieur le Directeur,

Nous vous alertons sur les différences de traitement sur les attributions d'IR sur certains vols Asie entre la population Pilotes et les PNC. Cela concerne notamment les vols suivants : AF 168 BKK - AF 182 SIN - AF 206 BOM - AF 258 SGN - AF 264 ICN - AF 292 KIX. Sur ces vols, nous devrions avoir un repas chargé à bord pour midi et 1 IR locale + menus frais pour le soir comme cela est prévu pour les pilotes. Or, nous avons 1 IR CDG pour midi et un dîner à chargé à bord ce qui est contraire à la PGK 3.59. L'entreprise prend-elle conscience que cette différence de traitement accroît la défiance des PNC envers l'entreprise ? Nous vous demandons de modifier l'attribution d'IR sur ces rotations sur la base de celles que perçoivent les pilotes.

D'autres part nous vous alertons sur les nombreux problème d'IR manquantes sur un certain nombre de rotations. Celles-ci semblent être identifiées chaque mois par la gestion paie et une régularisation est automatiquement faite à M+2. Nous n'avons pas connaissance de la liste officielle des rotations concernées par ces bugs. Les PNC, comme leurs représentants, perdent beaucoup de temps et d'énergie à solliciter chaque jour les gestionnaires de paie, le pôle social et différents services pour demander des régularisations.

Cette situation ne peut plus durer. Il n'est plus acceptable en 2024 d'avoir chaque mois des rotations identifiées avec une IR manquante et régularisée à M+2 sans que nous soient communiquées les rotations concernées et le motif de ces erreurs récurrentes. Cela crée de la défiance et de l'incompréhension entre les PNC et les gestionnaires de paie qui ne sont pourtant pas responsables de ces erreurs, s'agissant de bugs techniques identifiés sur certaines rotations spécifiques.

Nous vous demandons de nous communiquer la liste des rotations concernées et souhaitons connaître votre plan d'action pour faire cesser ces multiples erreurs.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Sandrine Techer
Secrétaire Adjointe
Section SNPNC AF

copie :

M. Romain Suchet Directeur Relations Sociales Centrales
M. Eric Caron Directeur Général Adjoint OA